



Procès-verbal

Commission des arbitres

Bureau

Réunion du : 18 novembre 2025 - 19h15

A : Visioconférence

Présidence : M. Claude Ravier

Présents : MM. Louvrier Eric, Geraldes Raphaël, Desgranges Yannick

Excusé : M. Nening Ludovic

Claude RAVIER ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Soutien :

La commission apporte tout son soutien à :

- Michelle GUERRA BORGES à la suite du décès de son papa
- Cécile MARILLY à la suite du décès de sa maman
- Kamal SEBAIE à la suite du décès d'un membre de sa famille
- La famille de Claude DI MAIO à la suite de son décès

Candidature Ligue :

La CDA étudie et valide les candidatures au titre d'arbitre régional des arbitres suivantes.

- AIT RAZZOUK Ziyad = JAL
- FAIVRE Dylan = JAL
- PHILIPP Corentin = R3
- AYMONNIN Jenny = R3 sous réserve de disponibilité plus conséquente
- LELEU Kevin = R3
- MENETRIER Flavien = R3

Ils intègrent le processus de formation Ligue qui débutera courant décembre.

A la suite des discussions, le bureau établit une procédure pour définir les moyens d'accès aux candidatures Ligue des JAD afin qu'ils intègrent le groupe Elite qui sera un élément à ajouter au prochain RI de la CDA pour la saison 2025/2026.

Procédure Candidature Ligue Jeunes dans Groupe Elite :

- *Classement N-1*
- *Si candidature spontanée :*
 - *Par validation de la CDA sur rapport de la saison N*
- *Participation aux formations Ligue obligatoires*
- *Respect des critères d'âge*

Changement d'adresse :

La CDA prend connaissance des changements d'adresses des arbitres suivants :

- VEILLER Francis qui arrive dans le DTB (Ornans) depuis le Jura. La commission lui souhaite la bienvenue dans son nouveau district. Il sera affecté à un groupe D2.

- MHAMDI Lotfi qui quitte le DTB pour le Rhône. La commission le remercie pour les services rendu et lui souhaite pleine réussite dans son nouveau district.
- STOLZ Alexandre qui change de ville dans le même secteur géographique.

Courriers :

EXPEDITEUR	MOTIF	REONSE CDA
EL MOUMANE Nabil	Demande passage Foot à 11	Doit suivre une formation théorique Foot Extérieur
LBFC – Désignations CDFF	Demande de couverture en arbitre sur des rencontres de Coupe de France Féminine	Pris note. La CDA regrette que la situation soit reportée sur les CDA alors que les rencontres peuvent être couvertes par la CRA (présence d'équipe de R1)
LBFC – RDD	Suite aux stages de rentrée et tests théorique et pratique, la CRA remet à disposition du district 3 arbitres	Pris note. En attente de prise de contact avec la CDA pour désignations
Said BENAGGOUNE	Désignations	Ne peut pas accéder à la demande

Dossiers :

- PASSERELLE D3/D2

La commission étudie la demande de passerelle de D3 à D2 émise par Christophe LANOIX à la suite de son rapport d'observation vis-à-vis de Rémi POBELLE.

La CDA valide la demande et affecte Rémi POBELLE dans un groupe de D2.

- REVISION GROUPES SENIORS

A la suite des non-renouvellements, des mouvements géographiques des arbitres, des passerelles, la commission constate une disparité dans les groupes d'observations des arbitres et observateurs séniors, principalement en D2 et D3.

La CDA valide la proposition de modification des compositions de groupes séniors.

- COMPORTEMENT D'UN ARBITRE VIS-A-VIS DE LA CDA ET DE L'ARBITRAGE

La commission décide de procéder à une audition.

- COMPORTEMENT D'UN ARBITRE LORS DE SON OBSERVATION

La commission décide de procéder à une audition de l'arbitre et demande un rapport détaillé à l'observateur.

- DEMANDE DE REVISION DE SANCTIONS ADMINISTRATIVES

La commission étudie les différentes demandes de révisions de sanctions administratives et les différents arguments présentés.

- BRIE GIRARDIN Antoine (Feuille de renseignement) → Maintien de la décision
- CUPILLARD Anthony (Réunion de rentrée) → Maintien de la décision
- STOLZ Alexandre (Réunion de rentrée + Absence match) → Maintien des décisions

- PASSERELLE JAL

La commission étudie la proposition de passerelle JAL faite par le pôle JAD. Malheureusement, les critères d'âge ne sont pas remplis.

La CDA ne fera pas de proposition de JAD au titre de la passerelle de mi-saison.

Après échanges post réunion en interne et avec la CRA, la commission propose tout de même Issam KTARI dans le cadre de la passerelle.

Réserves techniques :

La commission étudie deux réserves techniques.

U17 Excellence

Châtenois Les Forges/Thisé Chalezeule

18 octobre 2025

Arbitre M. Noah REMOND

Réserve technique déposée par M. COSTA Thimote, éducateur de l'équipe de Chatenois Les Forges, lors de cette rencontre,

« Nous posons réservé sur deuxième action de but car le ballon est sorti en touche »

Attendu que,

- La réserve a été déposée après la rencontre auprès de l'arbitre,
- La réserve porte sur une situation de jeu,
- Dans son rapport, l'arbitre indique que l'assistant n'a pas levé son drapeau afin d'indiquer la sortie du ballon,

La commission,

- Considérant que la réserve technique n'a pas été confirmée,

Par ces motifs,

DIT la réserve technique irrecevable sur la forme

DIT la réserve technique irrecevable sur le fond

CONFIRME le résultat acquis sur le terrain

MET les frais de dossier à la charge du club Châtenois Les Forges

TRANSMET à la Commission Sportive pour homologation

Départemental 3

Portugais Audincourt/ASFC Belfort

18 octobre 2025

Dossier transmis par la commission de discipline

Arbitre M. Kevin KREMER

Réserve technique déposée par l'équipe de ASCF Belfort,

« A la 45mn, l'arbitre centrale a annulé les 3 cartons blancs de l'équipe des Portugais Audincourt suites aux menaces du staffs et Joueurs de l'ensemble de l'équipe de portugais audincourt.»

Attendu que,

- La réserve a été déposée après la rencontre auprès de l'arbitre,
- Aucune mention du dépositaire n'est faite,
- La réserve porte sur une situation qui a eu lieu avant la reprise du jeu,

La commission,

- Considérant que la réserve technique n'a pas été confirmée,

Par ces motifs,

DIT la réserve technique irrecevable sur la forme

DIT la réserve technique irrecevable sur le fond

CONFIRME le résultat acquis sur le terrain

MET les frais de dossier à la charge du club ASFC Belfort

TRANSMET à la Commission Sportive pour homologation

DONNERA suite auprès de l'arbitre concernant les faits décrits

Divers :

- FORMATION CONTINUE 1

Le questionnaire à faire en ligne a été envoyé aux arbitres le 1^{er} novembre par mail avec date butoir le 30 novembre. Plusieurs rappels ont été effectués et auront encore lieu. A date, 147 réponses ont été enregistrées.

En cas de double réponse, la commission décide de prendre en compte la première réponse effectuée.

- QUESTIONNAIRE THEORIQUE DE RENTREE

Les questionnaires théoriques effectués lors des réunions de rentrée ont été corrigés par le pôle Formation Continue. Les notes sont très disparates et peu élevées.

La CDA décide de transmettre les corrigés aux arbitres. Les notes seront publiées lors du classement de fin de saison.

- FORMATION ARBITRES FUTSAL HIVERNAL

Deux dates ont été fixées (1^{er} décembre à Besançon et 5 décembre à Arbouans) afin de permettre à chacun de pouvoir être présent.

La commission étudie les excuses envoyées par certains arbitres et décide de valider les demandes de MM. Ludovic CITRAS et Sylvain SANGIOVANNI en raison de leur expérience passée dans la fonction. A contrario, elle ne peut accéder à la demande de M. Lino RATTACHI en première saison d'arbitrage.

Par ailleurs, la commission décide que les arbitres non présents à la formation et non excusés ne pourront pas faire de futsal hivernal.

- STAGE DE MI SAISON

Les recherches de lieux pour les différents stages de mi saison ont débuté. En fonction des disponibilités des salles, ils auront lieux les week-ends du 24/25 janvier et 31/1^{er} février.

- FORMATION ARBITRE DE CLUB

La formation arbitre de club aura lieu le 24 novembre à Autechaux. A date, 7 inscrits, tous nouveaux.

La commission fait le constat d'une date trop tardive de cette formation dans l'agenda vis-à-vis des obligations des clubs par rapport au statut de l'arbitrage. Elle propose la première quinzaine d'octobre pour la saison à venir, septembre étant déjà très chargé.

Question diverse :

Arrivé fin septembre dans le DTB, M. Gaëtan VUILLAMIER se propose pour être tuteur et observateur jeune. La commission valide la proposition.

L'ordre du jour étant épuisé, Claude RAVIER clos la séance à 22h00.

Prochaines réunions :

- Mardi 2 décembre = Auditions administratives
- Jeudi 18 décembre = Restreinte en présentiel

**Le Président,
C. RAVIER**

**Le Secrétaire,
E. LOUVRIER**